



HAL
open science

Les écrits militaires des manuscrits de la mer Morte: Le Règlement de la guerre et autres textes guerriers

Christophe Batsch

► To cite this version:

Christophe Batsch. Les écrits militaires des manuscrits de la mer Morte: Le Règlement de la guerre et autres textes guerriers. *Revue internationale d'Histoire militaire ancienne*, 2015, 2, pp.3-14. hal-01671049

HAL Id: hal-01671049

<https://hal.univ-lille.fr/hal-01671049>

Submitted on 21 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les écrits militaires des manuscrits de la mer Morte :
Le Règlement de la guerre et autres textes guerriers

Christophe BATSCH, Université de Lille

La découverte fortuite des rouleaux de la mer Morte, enfouis dans une série de grottes à proximité du site de Qumrân, date déjà de 1947. Au terme d'un assez long processus, pas toujours exempt de difficultés ni d'obstacles, l'ensemble de ces textes est finalement disponible dans une édition scientifique depuis 2010¹. On a donc désormais une vue d'ensemble de cette vaste bibliothèque appartenant à une communauté de Juifs dissidents, installés à Qumrân durant les deux ou trois siècles précédant la destruction du Temple de Jérusalem par les légions de Titus. On associe généralement cette communauté, avec d'assez bons arguments, au courant juif essénien décrit par Flavius Josèphe, ou à l'un des groupes qui en seraient issus.

Le hasard a voulu que la première grotte à être fouillée nous ait livré quelques-uns des plus importants rouleaux et des mieux conservés ; le contenu de plusieurs d'entre eux nous était demeuré complètement inconnu jusqu'au jour de leur découverte². Parmi ceux-ci figurait l'étrange (car inhabituel en contexte juif ancien) rouleau intitulé, d'après son *incipit*, *Le Règlement de la guerre des fils de lumière contre les fils des ténèbres*. Dans l'état où il nous est parvenu, en partie lacunaire, c'est encore un rouleau important, de grande taille (composé de six peaux cousues, il est long de près de 3 m), comptant dix-neuf colonnes d'écriture, d'une vingtaine de lignes chacune. Les fouilles ultérieures menées dans les onze grottes où furent retrouvés des manuscrits ont permis d'établir que ce premier rouleau n'était pas le seul représentant d'une littérature « militaire » à Qumrân.

On possède aujourd'hui une dizaine de manuscrits, dont aucun malheureusement n'a été conservé dans d'aussi bonnes conditions que le rouleau de la première grotte, qui contiennent des écrits militaires. Quatre de ces manuscrits sont des copies du *Règlement de la guerre* de la première grotte (en hébreu *Serekh ha-Milhamah*), avec des variantes mineures de copistes. Deux autres restituent un autre texte, qu'on a intitulé *Le Livre de la guerre* (en hébreu *Sefer ha-Milhamah*). Les derniers sont trop fragmentaires, ou de lecture trop incertaine pour qu'on puisse les attribuer à l'un ou l'autre ouvrage, ou à d'autres écrits guerriers. Cet ensemble relativement important de manuscrits consacrés à la guerre dans la bibliothèque de Qumrân oblige néanmoins à considérer que celle-ci constituait un important objet d'étude et de réflexion dans cette communauté de la Judée hasmonéenne et romaine au tournant de l'ère commune (environ du III^e siècle avant au I^{er} siècle après J.-C.).

La question se pose évidemment du lien intertextuel entre les deux principaux écrits identifiés, le *Règlement* et le *Livre de la guerre*. La plupart des spécialistes sont d'accord pour considérer le second comme un commentaire, une extension ou une suite exégétique du premier. Les rares commentateurs qui défendent une position différente n'en considèrent pas

¹ Bien qu'il existe plusieurs autres éditions scientifiques qui ont souvent permis d'améliorer la lecture des manuscrits, l'édition de référence demeure celle de la collection des *Discoveries in Judaean Desert* (DJD), Oxford, Clarendon. L'histoire de la recherche sur les manuscrits de Qumrân a donné lieu à un remarquable ouvrage collectif qui en traite par aires géographiques et culturelles : Dimant 2012. On trouve la meilleure édition du texte hébreu du *Règlement de la guerre* dans Qimron 2010. Une traduction en français est disponible dans Dupont-Sommer 1987. L'étude d'histoire textuelle la plus complète à ce jour demeure celle de Davies 1977.

² La bibliothèque de Qumrân comprend environ 850 à 900 manuscrits distincts, dont beaucoup sont extrêmement fragmentaires, et dont plusieurs sont des copies d'un même écrit. Un quart environ de ces manuscrits reproduit des textes de la Bible hébraïque canonique ; un tiers reproduit des passages de textes deutérocanoniques, apocryphes ou pseudépigraphes déjà connus. Le reste est constitué d'écrits inédits qu'on attribue pour la plupart à la communauté de Qumrân.

moins que les deux ouvrages appartiennent à un même cycle d'écrits consacrés à la guerre eschatologique. De sorte que, mise à part la question de la dépendance d'un des deux textes par rapport à l'autre, on peut considérer qu'on a affaire à une réflexion d'ensemble sur le même thème, composée de ces deux ouvrages.

La caractéristique particulière et essentielle de ces écrits réside donc dans cette attention presque exclusivement portée aux circonstances et aux conditions à venir d'une guerre eschatologique. En d'autres termes, ils se soucient d'abord et presque uniquement d'une guerre qui se déroulera à la fin des temps historiques (alors imaginés proches), et qui mettra aux prises pour un combat ultime et décisif l'ensemble des justes (les « fils de lumière ») contre l'ensemble des méchants (les « fils des ténèbres »), tandis que le même combat se poursuivra, aux cieux et dans tout le cosmos, entre les forces spirituelles (mais bien réelles) du bien contre celles du mal. Ce n'est qu'en gardant cette dimension eschatologique présente à l'esprit que l'on pourra comprendre plusieurs passages *a priori* déroutant du *Règlement de la guerre* : par exemple le déséquilibre des forces entre une poignée de justes et le reste du monde dans la diversité de ses nations, y compris ceux des Juifs que le rédacteur considère comme des renégats. Ou encore la description invraisemblablement et absurdement luxueuse de l'armement des combattants, comme on peut en juger par cette description des épées (IQM V 11-14³) :

Les épées seront en fer de qualité, purifié au creuset, rendu luisant comme un miroir de maquillage, œuvre d'un habile artisan ; avec des figures incrustées d'or pur plaquées des deux côtés, et des rainures rectilignes vers la tête, deux de chaque côté. La longueur de l'épée sera d'une coudée et demi et sa largeur de quatre doigts⁴ [...] Et la poignée de l'épée sera en corne choisie, œuvre d'un artiste avec une décoration multicolore d'or, d'argent et de pierres précieuses.

Ce mélange de rigueur réaliste (la taille des armes) et d'imagination débridée (le luxe de leur décoration) est caractéristique du style et du contenu du *Règlement de la guerre*.

Il faut également tenir compte de ce que la communauté de Qumrân se vivait comme « le petit reste » du peuple de l'Alliance divine, noyau à partir duquel le dieu Yhwh devait reconstituer le peuple auquel avaient été faites les promesses successives dont témoigne le récit biblique. Cette communauté, constituée à partir d'une rupture au sein du corps sacerdotal, attachait une grande importance au respect des traditions ancestrales et à la prééminence des prêtres. On ne s'étonnera donc pas de voir le *Règlement* s'évertuer d'une part à développer les maigres indications de la Bible hébraïque en matière de conduite des guerres ; et privilégier d'autre part une réflexion sur le rôle stratégique et tactique des prêtres dans la conduite de la guerre. Du premier trait, on donnera comme illustration le développement de l'usage des trompettes de guerre. Le livre biblique des *Nombres* contenait cette simple indication (Nombres 10,1-2.9) :

Yhwh parla à Moïse en ces termes : Fais-toi deux trompettes d'argent. Tu les feras d'argent massif et elles te serviront à la convocation de la communauté ainsi qu'au déplacement des camps. [...] Lorsque, dans votre pays, vous irez à la guerre contre l'ennemi qui vous combattra, vous sonnerez de ces trompettes avec éclat.

Ces deux trompettes de guerre figurent d'ailleurs dans le fameux bas-relief de l'arc de Titus où sont représentées les principales dépouilles de la campagne de Judée. Le *Règlement* tire de cette indication biblique une longue paraphrase expansive où les différentes catégories de trompettes sont minutieusement décrites, avec les devises qu'elles doivent porter, puis une

³ L'usage est de désigner chaque manuscrit par un chiffre, qui indique le numéro de la grotte où il a été trouvé (ici la première) ; suivi de Q pour Qumrân ; suivi d'un numéro d'ordre ou, comme ici, de l'initiale de son titre (M pour *milhamah* « guerre » en hébreu) ; ensuite le chiffre romain renvoie à la colonne et les chiffres arabes aux lignes dans la colonne.

⁴ Approximativement 70 à 85 m de long sur 8 à 10 cm de large.

liste détaillée des types de sonneries correspondant aux différents ordres à transmettre aux troupes.

Du second découle un type d'organisation de l'armée selon lequel les prêtres constituent à la fois l'état-major et la direction stratégique et politique de l'armée, mais se tiennent à l'écart des combats pour éviter de souiller leur personne sacrée au contact des morts. Une hiérarchie parallèle mais subalterne d'officiers laïcs, au sommet de laquelle semble se trouver un « prince », mène les hommes au combat.

Comme beaucoup d'écrits juifs anciens, y compris la plupart des livres bibliques, le *Règlement de la guerre* est un texte composite, dans lequel on peut reconnaître plusieurs sources d'époques différentes.

La datation de ces sources couvre une assez large fourchette qui va de la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C., époque du soulèvement maccabéen contre l'emprise grecque séleucide sur la Judée, à la fin du I^{er} siècle avant sous le règne du roi Hérode le Grand, vassal de Rome pour le royaume de Judée. Ce *terminus ad quem* est fourni par la datation paléographique du manuscrit le plus ancien, d'écriture hérodiennne, tandis que le *terminus a quo* est établi par les références implicites du texte aux chapitres 11 et 12 du livre prophétique de Daniel, chapitres que l'on peut dater de manière sûre des débuts du soulèvement maccabéen.

Un consensus savant s'est donc établi sur le caractère composite du texte. Le compilateur ou éditeur final du *Règlement* aurait ainsi emprunté à diverses sources dont il aurait adapté le contenu aux besoins et aux principes de sa vision eschatologique. Puis il aurait lié ces textes entre eux et leur aurait donné une introduction de son cru.

On s'accorde en général à reconnaître la série de documents suivants, du plus ancien au plus récent.

1. Le texte des colonnes II à IX serait tiré d'un traité militaire de l'époque hasmonéenne, du type de ceux que l'on connaît dans l'aire hellénistique et romaine. On a évoqué à son propos les traités de tactique à peu près contemporains d'Asclépiodote et de son maître Poseidonios⁵ ; ou encore ceux, plus tardifs et romains, d'Énée le Tacticien⁶ ou d'Arrien de Nicomédie. L'importance accordée aux rites religieux dans ce texte militaire ne doit pas surprendre : on sait par Varron que des recueils de ce type ont existé à Rome⁷ ; on possède également quelques passages ritualistes d'Onasandros⁸ ; et les écrits militaires plus anciens d'un Xénophon⁹ comportent de fréquentes références à des rites appropriés aux circonstances de la guerre.

Ce premier document semble donc reprendre un texte ou une compilation de textes militaires datant de l'époque de l'État judéen hasmonéen, dans le(s)quel(s) on avait rassemblé l'expérience acquise au cours des guerres maccabéennes qui avaient abouti à l'indépendance de la Judée. L'éditeur qumrânien reprend ce(s) texte(s) en l'appliquant à la guerre eschatologique qu'il prophétise.

On y trouve d'abord une description de la chaîne de commandements et de l'organisation du recrutement. Le point essentiel ici est la prééminence accordée aux prêtres : le commandement suprême de l'armée est assuré par le prêtre en chef et son adjoint. Les officiers laïcs qui sont également les chefs de clans et de familles sont en revanche chargés du recrutement. J'ai dit que cette autorité reconnue aux prêtres était une caractéristique de la communauté traditionaliste de Qumrân. Il convient également de rappeler que le titre de

⁵ Voir Poznanski 1992. Le traité de Poseidonios, s'il ne s'agit pas du même texte, est perdu.

⁶ Dain, Bon 1967.

⁷ Voir Varro, *De lingua latina*, VI, 14.

⁸ En particulier le chapitre V d'Onasandros, *Le général* (traduction en anglais par l'Illinois Greek Club, 1923).

⁹ Chambry 1958.

« grand prêtre » fut le premier titre officiel dont put se prévaloir Jonathan Maccabée, chef de l'insurrection judéenne (en 152 avant J.-C.), avant même de se voir reconnu les titres plus profanes de stratège et de méridarque du peuple juif. La fonction sacerdotale avait dès lors pris une dimension stratégique et politique qu'elle ne devait perdre qu'ensuite, à la chute des Hasmonéens devant Rome¹⁰. Plus tard le Talmud reprendra cette tradition, qui mentionne, à côté du grand-prêtre, un « prêtre-pour-la-guerre » placé également au sommet de la hiérarchie sacerdotale et militaire.

Dans cette partie du *Règlement* le rôle des prêtres-officiers est précisé : ils organisent l'armée sur le front, prononcent les harangues et transmettent les ordres de mouvements au moyen de *shofars* (trompes de cornes) et de trompettes. Mais ils ne participent pas aux assauts « de peur de se souiller du sang impur [des ennemis], car ils sont saints et ils ne profaneront pas l'huile d'onction de leur sacerdoce avec le sang d'une nation vaine » (1QM IX 8-9).

On y trouve également un curieux plan général de la guerre eschatologique, qui prévoit 35 ans de combats au cours desquels seront successivement vaincus les nations et les peuples d'Asie, d'Afrique puis d'Europe.

Le traité se poursuit par la minutieuse description des trompettes de guerre et des étendards qui seront déployés durant la guerre. On y décrit d'une part les drapeaux attribués à chaque unité combattante, depuis la décurie jusqu'à l'armée au complet¹¹ ; d'autre part les drapeaux servant aux signaux de combat, pour l'assaut, la retraite etc.

Sont ensuite exposés l'organisation du front, l'armement des troupes (dont on a pu noter le caractère idéalisé) et plusieurs manœuvres de l'infanterie comme de la cavalerie. On notera l'importance du chiffre 7 dans cette organisation militaire, soit qu'il ait correspondu à un usage réel des armées judéennes, soit qu'il ait ici une portée symbolique et spirituelle. De façon assez classique pour l'époque, les troupes d'infanterie sont ainsi disposées sur sept lignes de profondeur et flanquées de part et d'autre par la cavalerie, répartie en sept formations. Sept assauts successifs sont lancés contre les lignes ennemies, etc¹².

La tactique militaire est quant à elle d'une simplicité toute biblique et peut se décomposer en trois temps : assaut, massacre, poursuite. D'une certaine façon, ce cœur des opérations militaires est ce qui retient le moins longtemps l'attention du rédacteur.

Sont enfin rappelées les règles de pureté rituelle applicables au camp de guerre : en particulier l'exclusion des femmes, des jeunes garçons, des infirmes et des impurs (écoulements ou maladies de peau). Sur ce point le texte est conforme aux usages du judaïsme du deuxième Temple, pour lequel le camp de guerre jouit d'un degré de sainteté et de pureté analogue à ceux du parvis des Israélites dans le Temple de Jérusalem.

2. Cette première source fait l'objet d'une répétition, ou d'une relecture, à la fin du *Règlement* (colonnes XV à XIX). Cette relecture est très marquée par les interventions et les interpolations de l'éditeur qumrânien. On y trouve en particulier le texte de nombreuses prières et exhortations prononcées par les prêtres avant, durant et après les combats. Les ennemis y sont désignés globalement comme les « Kittim¹³ », les « fils des ténèbres » et les « enfants de Bélial ».

¹⁰ Pompée s'empare du mont du Temple de Jérusalem en 67 avant J.-C.

¹¹ Le *Règlement* mentionne les unités suivantes : l'armée de tout le peuple ; quatre « camps » de trois tribus ; les douze tribus ; les myriades (10 000 hommes ?) ; les milliers ; les centuries ; les cinquantaines ; les décuries. Chaque unité possède son chef et son étendard.

¹² On trouvera une tentative de description méthodique et détaillée de ces lignes de front et de ces manœuvres dans l'ouvrage de Ygaël Yadin, éminent archéologue et ancien général de *Tsahal*, voir Yadin 1962.

¹³ Ce nom, qui désigne étymologiquement les habitants des îles méditerranéennes (en particulier Chypre), a fait couler beaucoup d'encre, les uns y reconnaissant les Grecs, les autres les Romains. Je crois, avec Hanan Eshel, qu'il faut y lire une désignation générique de tous les ennemis successifs d'Israël selon l'imaginaire qumrânien (Eshel 2001).

Mais on y trouve surtout un étonnant passage, inexistant dans les autres traités militaires de l'Antiquité, au point de Jean Duhaime a pu le qualifier de « dissonance cognitive¹⁴ » : s'y trouve évoqué en effet un moment de défaite provisoire des fils de lumière face à leurs adversaires (1QM XVI 11 sq) :

Quand Bélial s'armera pour soutenir les fils des ténèbres et que des morts parmi les combattants commenceront à tomber, en vertu des mystères divins, et que Dieu éprouvera ainsi tous ceux qui ont été désignés pour la guerre, alors les prêtres sonneront des trompettes de l'appel afin que sorte une autre ligne en renfort pour combattre. Ceux-ci viendront entre les fronts, tandis que pour ceux qui avaient attaqué au combat, ils sonneront le repli. Et le prêtre en chef s'avancera, se tiendra devant la ligne et il fortifiera leur cœur.

Ce passage ne se comprend que dans la logique qumrânienne de la prédestination absolue, collective et individuelle. Jusqu'au sein de l'armée des fils de lumière, certains êtres sont nés avec une part de ténèbres qui les (pré)destine à mourir lors de ces ultimes combats. Exprimé sous une forme extrêmement simplifiée, c'est ce que recouvre l'expression typiquement qumrânienne des « mystères divins » : elle désigne le plan établi par Dieu pour l'ensemble de l'humanité et chacun de ses membres en particulier dès avant la création du monde. La venue des derniers jours, la guerre eschatologique à laquelle on se prépare, l'inéluctable victoire finale des fils de lumière, comme la mort au combat de certains d'entre eux, ne sont que la mise en œuvre de ce plan divin préétabli.

La fin de ce deuxième passage qui correspond à la fin du manuscrit, mais non du texte car le rouleau est en partie détruit, décrit en effet la victoire finale des forces du bien sur Bélial et les fils des ténèbres. Les ennemis sont vaincus et exterminés avec l'aide de Dieu (1QM XVIII 2-3) : « Quand on poursuivra Assur et que les fils de Japhet tomberont sans se relever et que les Kittim seront taillés en pièces sans reste ni rescapé¹⁵ [...] la grande main de Dieu levée contre toute la multitude de Bélial ! » Prières et exhortations sacerdotales accompagnent cette victoire et se prolongent en actions de grâce les jours suivants.

Cet apport de textes liturgiques dans le déroulement de la bataille établit un lien avec le troisième document.

3. Le troisième document, qui occupe la partie centrale du *Règlement* (colonnes X à XIV), est en effet essentiellement composé de longues prières et exhortations rituelles placées dans la bouche des prêtres, en particulier de leur chef à l'armée. On a été tenté d'y voir un ancien recueil d'hymnes maccabéens, une sorte de psautier guerrier parvenu jusqu'à la communauté de Qumrân et que celle-ci aurait réaménagé à sa façon.

En réalité il est extrêmement difficile, et au fonds il importe peu, de dater avec précision ce recueil d'hymnes guerriers. Ils ont été en effet profondément modifiés et adaptés à l'idéologie et à l'histoire de la communauté de Qumrân. On notera cependant le retour régulier d'une sorte de cri de guerre adressé à Yhwh, *lekha ha-milhamah* ! « à toi est le combat ! », ainsi que l'abondance des références à la *Torah* (Pentateuque) et aux prophètes bibliques. Ces poèmes liturgiques et guerriers sont également l'occasion de parcourir en les résumant l'histoire du monde et d'Israël, centrées sur l'alliance passée entre le Créateur et son peuple. Ce rappel de l'histoire sert en outre à légitimer l'arrivée prochaine et inéluctable des derniers jours au cours desquels se déroulera la guerre eschatologique à laquelle ce texte est censé préparer (1QM XI 11-12.17) :

Et jadis tu as annoncé le moment où tu déploieras la puissance de ta main contre les Kittim en ces termes : « Et Assur tombera sous les coups d'une épée qui n'est pas celle d'un homme, et une épée

¹⁴ Duhaime 2008.

¹⁵ Classiquement Assur désigne les puissances asiatiques (Levant, Anatolie, Mésopotamie, Iran) ; Japhet les Européens (Grèce et Rome). On a déjà vu que « Kittim » est un gentilece de portée générale pour l'ensemble des nations hostiles à Israël.

qui n'est pas celle d'un homme le dévorera » (Isaïe 31,8) [...] Car tu combattras contre eux du haut du ciel.

On notera dans ce passage l'emploi d'une technique exégétique familière aux Qumrâniens et qu'on a nommé le *peshet* (« interprétation ») : un verset tiré de la littérature biblique, en particulier de la littérature prophétique, est réinterprété en l'appliquant à la situation historique contemporaine de la Judée de la fin de l'époque du deuxième Temple. La puissance prophétique de ces textes s'en trouve en quelque sorte dédoublée puisque, après avoir exprimé les vaticinations de leurs auteurs en leur temps, ils expriment à nouveau une révélation sur les choses et les événements à venir. Ce renouvellement de la puissance prophétique des textes est évidemment lié à la croyance esséno-qumrânienne en la poursuite de la révélation divine, tandis que les autres courants judéens s'accordent à la juger close avec les derniers prophètes du retour d'exil (Zacharie, Malachie, Aggée). Le concepteur et le principal bénéficiaire de cette révélation continué est bien entendu le « Maître de Justice », le fondateur de la communauté de Qumrân. Il est donc probable que le rédacteur final du *Règlement* a reçu son enseignement, à supposer qu'on ne doive pas attribuer cette rédaction au Maître lui-même.

Dans ce cas il serait également l'auteur du document le plus récent et le plus fourni en références historiques : l'introduction de la colonne I.

4. L'introduction (colonne I) est censée définir le cadre conceptuel, historique et théologique qui permet d'unifier les diverses sources en un seul texte. Il est particulièrement intéressant d'essayer de déterminer quels sont les conflits qu'on y trouve mentionnés. Plusieurs spécialistes du texte considèrent qu'il ne s'agit que de guerres potentielles, de guerres à venir pour les temps eschatologiques, un peu sur le modèle de la guerre biblique contre Gog et Magog prophétisée par Ézéchiël pour la fin des temps¹⁶.

Je ne partage pas cette analyse. J'ai écrit ailleurs¹⁷ et je m'efforcerai à nouveau de montrer ici que cette première colonne du *Règlement* fait allusion à trois types de conflits distincts, dont les deux premiers évoquent des événements historiques réels et proches de la date de la rédaction. Ces conflits historiques et vécus, auxquels se réfère l'auteur du texte, ont pour fonction d'annoncer et de préfigurer la guerre eschatologique attendue pour une date proche, et principal objet du traité.

Je m'efforcerai d'établir ici quelles sont les guerres historiques – ou plus exactement les catégories de guerres, car plusieurs conflits semblent avoir été regroupés dans une sorte de taxinomie polémologique – évoquées dans cette première colonne. En effet, bien qu'elle abonde en précisions géopolitiques la colonne I ne permet pas de déterminer à quels conflits précis son texte se réfère. Cette apparente contradiction est aisément compréhensible, si l'on songe que la Judée des deux derniers siècles précédant l'ère vulgaire a connu une abondance remarquable de conflits, sur son sol ou à ses frontières. En réalité le texte prétend moins décrire *telle* guerre en particulier, qu'il ne définit deux *catégories* de guerres, l'une et l'autre familières aux Judéens de son époque, plusieurs fois renouvelées dans la réalité des événements historiques et probablement ressenties comme des menaces latentes et toujours susceptibles de se reproduire. C'est donc moins à une page d'histoire événementielle que nous avons affaire ici qu'à une typologie des conflits en Judée entre 170 et 60 avant J.-C.

Il faut également prendre en compte l'usage, commun à tous les courants du judaïsme de cette époque mais particulièrement développé à Qumrân, de désigner des acteurs historiques par des surnoms tirés de la Bible ou par des sobriquets. Ainsi d'Assur, de Japhet ou des Kittim que nous avons déjà mentionnés. Il est souvent aisé de repérer les entités que désignent ces sobriquets mais certains présentent d'insurmontables difficultés.

¹⁶ Le dernier en date de ces commentaires figure dans Schultz 2009.

¹⁷ Batsch (sous presse).

La première catégorie de conflits est présentée aux lignes 1b à 3a, c'est-à-dire immédiatement après le titre (ou *incipit* qui en tient lieu) :

[...] contre la troupe d'Edom, de Moab et des fils d'Ammon ; puis [...] Philistie ; puis contre les troupes des Kittim d'Assur et leurs alliés, les traîtres à l'Alliance, qui les assistent. Descendants de Lévi, de Juda et de Benjamin, les exilés du désert leur feront la guerre. [...] Contre toutes leurs troupes quand reviendront d'exil les fils de lumière, du désert des peuples pour camper au désert de Jérusalem.

De façon on ne peut plus classique, sont définis ici deux camps antagonistes et leurs buts de guerre. Les troupes amies sont ici replacées dans un récit qui les rattache à l'histoire de la communauté de Qumrân : « Lévi, Juda et Benjamin » représentent les deux royaumes idéalement réunifiés sous l'autorité sacerdotale¹⁸ : Juda et Benjamin sont des désignations classiques pour les deux anciens royaumes du Sud et du Nord durant la première moitié du I^{er} millénaire avant notre ère ; Lévi désigne la tribu sacerdotale. Les « exilés du désert » sont une référence directe à la théorie historique du « petit reste » qui fonde la légitimité de la communauté ; dans tous les récits plus ou moins légendaires où la communauté de Qumrân donne à lire sa propre histoire figure cette référence à un exil au désert.

La coalition des ennemis est décrite avec une grande précision, en parfaite conformité avec la situation géopolitique des débuts de l'époque hasmonéenne. Sous les noms d'« Edom, Moab, Ammon » on trouve ainsi en premier lieu les peuples voisins mais hostiles des Iduméens et des Transjordaniens (en particulier Nabatéens). Puis les villes côtières, grecques, nabatéennes ou phéniciennes comme Gaza et Ashkelon sous l'appellation générale de « Philistie ». Le royaume hellénistique des Séleucides et les cités grecques de la périphérie septentrionale de la Judée sont désignés comme les « Kittim¹⁹ d'Assur ». Enfin le texte leur associe le parti des Juifs hellénisés et renégats, considérés comme des « traîtres à l'Alliance²⁰ ».

Il n'est pas exagéré de reconnaître, à partir de cette énumération, la série de conflits au moyen desquels les Hasmonéens sont parvenus à bâtir puis à élargir l'État judéen. On pourrait sans difficulté dresser la liste parallèle des guerres que les Hasmonéens ont menées contre les peuples, les cités et les États mentionnés ici.

Quant à l'objectif de ces guerres, nommément le contrôle de Jérusalem, il ne va pas sans une certaine ambiguïté : il est indiscutable que les Maccabées, puis les Hasmonéens, ont su s'assurer le contrôle total de Jérusalem pour diriger la Judée²¹ ; mais on peut penser aussi que les rédacteurs qumrâniens gardaient à l'esprit leur objectif de réinstaller au Temple de Jérusalem ceux qu'ils considéraient comme le « véritable » sacerdoce, ainsi que le culte « authentiquement » juif dont ils s'estimaient les dépositaires, contre la classe sacerdotale en place.

La première catégorie de ces conflits bien réels, mais annonceurs aux yeux des Qumrâniens d'une très prochaine guerre eschatologique, paraît donc être représentée par l'ensemble des guerres hasmonéennes, ou plus précisément par celles menées depuis l'insurrection maccabéenne jusqu'à Alexandre Jannée. En recourant ici avant la lettre à la taxinomie

¹⁸ Une discussion demeure ouverte sur ce point précis : faut-il rattacher « les fils de Lévi, Juda et Benjamin » au camp des fils de lumière, ou au contraire au camp des ennemis ? Dans cette hypothèse ils pourraient représenter le judaïsme « renégat » des prêtres du Temple de Jérusalem, honnis par la communauté, et cela ne changerait pas le fond de l'analyse. Mais je préfère y lire une représentation idéalisée d'Israël.

¹⁹ Le gentilice Kittim désigne ici des Grecs du royaume séleucide en raison de la précision sur leur origine en Assur.

²⁰ Un article récent de John Srenock a tranché, de façon à mon avis convaincante, la question du statut des « descendants de Lévi, de Juda et de Benjamin ». Ce sont également des « traîtres à l'Alliance », voir Srenock 2011.

²¹ Reconquête devenue définitive par la prise de contrôle de l'Akra (la citadelle) par Simon Maccabée en juin 141 av. J.-C.

rabbinique des guerres, on pourrait parler à leur propos de guerres « de libre choix », *reshut*, par opposition aux guerres « de devoir » (*mitsva*²²).

La deuxième série de ces guerres se trouve décrite ensuite, aux lignes 3b à 7 :

(...) Ils monteront de là-bas [...] les Kittim d'Égypte ; et au temps assigné "il déboulera en grande fureur" (Daniel 11,44) pour faire la guerre aux rois du Nord, et sa colère viendra détruire et abattre la corne d'Israël (...) Il se produit un trouble im[mense chez] les fils de Japhet, puis Assur tombe sans recevoir aucun secours et la domination des Kittim s'achève.

On a depuis longtemps observé que ce passage s'inspirait assez directement, quoique assez librement, du chapitre XI du livre biblique de *Daniel*, c'est-à-dire de la longue prophétie *ex eventu* concernant la campagne d'Antiochos IV en Égypte, suivie de son retour à travers la Judée. On a là un premier indice, évidemment essentiel, des conflits réels auxquels il est fait référence.

Il est en outre frappant que dans ce passage du *Règlement*, les ennemis d'Israël (Kittim, du Nord et d'Égypte, Assur, fils de Japhet) se combattent d'abord entre eux ; c'est seulement en raison et à la suite de ces combats qui ne la concernent pas directement que la Judée (désignée ici sous le terme de « la corne d'Israël ») subit, par ricochet, de grands dommages. Ces antagonistes – dont aucun n'est l'allié des Judéens – sont facilement identifiables. Ils sont tous Grecs (« les Kittim ; les fils de Japhet »), au sens du terme à l'époque, c'est-à-dire qu'ils viennent de l'un ou l'autre royaume hellénistique voisin de la Judée. Ce sont, d'une part les Lagides d'Égypte (nommée à la ligne 4) ; et d'autre part les Séleucides de Syrie reconnaissables à leurs sobriquets de « rois du Nord » et « Assur ». Ce sont donc bien les conflits incessants entre les deux puissances hellénistiques qui sont visés ici. Cela est à peu près acquis, encore que beaucoup de commentaires n'y voient qu'une représentation spiritualisée de ces dernières « guerres syriennes » et de la figure haïe du roi Antiochos IV Épiphane, responsable de la politique d'hellénisation forcée de la Judée.

Cependant rien n'impose de s'en tenir, dans ce texte, à la seule figure d'Antiochos IV. Durant cette période assez courte qui nous occupe (en gros un siècle, de 169 à 76 avant J.-C.²³), on peut en effet repérer au moins trois autres guerres dont la Judée fut le terrain ou la victime : l'expédition de Ptolémée VI Philometor *ca* 150-145, à l'époque de Jonathan ; les guerres de Ptolémée VII, Évergète II contre Démétrios II *ca* 129-125, à l'époque de Jean Hyrcan ; enfin (et sans doute la pire de toutes pour la population judéenne) la fameuse « guerre des sceptres » mettant aux prises Ptolémée IX, Soter II, Cléopâtre III et Démétrios III *ca* 102-88, du temps d'Alexandre Jannée²⁴.

Cette deuxième série de guerres ne mettait pas forcément aux prises des troupes judéennes contre leurs ennemis, mais les conséquences pour la population judéenne se révélèrent bien pires qu'à l'occasion des guerres de conquêtes menées par les Hasmonéens au-delà de leurs frontières. Les troupes égyptiennes et syriennes qui traversaient la Judée ou s'affrontaient sur son sol, composées de mercenaires et engagées dans ce qui s'apparentait à des guerres civiles, ravageaient sauvagement le pays. Parmi d'autres horreurs, Josèphe mentionne ainsi les pratiques cannibales attribuées un temps aux troupes de Ptolémée Lathyre²⁵ en Judée (*Ant. Jud.* XIII 345-346). C'est évidemment cette dimension horrifique des expéditions militaires des voisins grecs de la Judée qui a motivé leur évocation dans ce texte, comme signe annonciateur de la guerre eschatologique.

²² Cf. *inter al.* la Michna *Sota* chapitre VIII.

²³ En prenant comme repères, en amont la première campagne d'Antiochos IV en Égypte ; en aval la fin du règne d'Alexandre Jannée.

²⁴ Sur cette dernière guerre voir Van 'T Dack *et alii* 1989. Sur les guerres grecques de l'époque hasmonéenne voir Eshel 2008.

²⁵ Le surnom généralement employé pour désigner Ptolémée IX Soter II.

La troisième et dernière forme de guerre évoquée dans la colonne I du *Règlement* concerne en effet cette guerre ultime, non encore advenue mais attendue pour la très proche fin des temps. On retrouve le registre du prédéterminisme qumrânien avec l'attente de ce *dies irae*, « le jour fixé par [Dieu] dès autrefois pour la guerre d'extermination des fils des ténèbres » (1QM I, 10).

À la différence des deux premiers types de guerres, dont la description s'appuyait sur des expériences historiques récentes et vécues, celle qui est ensuite évoquée est donc parfaitement imaginaire ou, ce qui revient au même mais dans un autre registre, prophétique. Contrairement à ce que l'on a pu faire auparavant, il serait donc vain de vouloir identifier les entités géopolitiques qui se dissimuleraient sous les termes employés ici, comme par exemple à nouveau celui de « Kittim ». En revanche on observe que se manifeste dès lors une dimension nouvelle du déroulement de cette guerre entre les forces divines et les forces du mal : elle se déroulera simultanément et synchroniquement *sur terre et dans les cieux*. Ce lien entre ciel et terre, évoqué ici pour la première fois, n'avait évidemment pas sa place à l'occasion des guerres historiques et trop humaines décrites précédemment.

Le *Règlement de la guerre* de Qumrân a fait et fera sans doute encore couler beaucoup d'encre. De nombreux points font encore aujourd'hui l'objet de débats entre les spécialistes et je ne prétends pas ici, dans ce court article, donner l'ultime interprétation de ce texte complexe. J'ai simplement voulu en présenter l'architecture générale, telle que l'état actuel de la recherche a pu l'établir.

On a affaire à un texte composite fabriqué au terme d'une relecture théologique, prédéterministe et eschatologique d'extraits de traités militaires et de recueils hymniques juifs d'époques maccabéenne et hasmonéenne. Ces relectures ont donné au *Règlement* son caractère générique hybride, à la fois traité militaire et apocalypse : l'enjeu en effet n'en est rien moins que la victoire des forces du bien dans le combat ultime qui mettra aux prises le bien et le mal. Le réalisme avec lequel cette guerre eschatologique est envisagée, troublant pour le lecteur contemporain, exprime bien l'espoir en la venue très proche de ces derniers jours qui animait les rédacteurs du traité.

Bibliographie

- BATSCH C. (sous presse), « La déroute militaire comme épreuve mystique. Retour sur un passage de la *Règle de la guerre* : 1QM XVI 11-XVII 9 », dans Mimouni, Sérandour, Scopello.
- CHAMBRY P. (1958), *Xénophon. L'Hipparque ou Le Commandant de cavalerie*, Paris, Belles Lettres.
- DAIN A., BON A.-M. (1967), *Enée Le Tacticien. Poliorcétique*, Paris, Belles Lettres.
- DAVIES P. R. (1977), *1QM, the War Scroll from Qumran: Its Structure and History*, Rome, Institut biblique pontifical (Biblica et Orientalia 32)
- DIMANT D. (dir.) (2012), *The Dead Sea Scrolls in Scholarly Perspective: A History of Research*, Leyde, Brill, (Studies on the Texts of the Desert of Judah, 99).
- DUHAIME J. (2008), « La Règle de la guerre (1QM) et la construction de l'identité sectaire », dans Garcia Martinez, Popovic 2008, p. 131-145.
- DUPONT-SOMMER A. (1987), « Règlement de la guerre », dans Dupont-Sommer, Philonenko 1987, p. 185-226.
- DUPONT-SOMMER A., PHILONENKO M. (dir.), *La Bible. Écrits intertestamentaires*, Paris : Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade)
- ESHEL H. (2008), *The Dead Sea Scrolls and the Hasmonean State*, Grand Rapids, Eerdmans.
- ESHEL H. (2001), « The Kittim in the War Scroll and in the Pesharim », dans Goodblatt, Pinnick, Schwartz 2001, p. 29-44.

- GARCIA MARTINEZ F., POPOVIC M. (dir.) (2008), *Defining Identities. We, You and the Others in the Dead Sea Scrolls*, IOQS Gröningen 2004 Volume, Leyde, Brill.
- GOODBLATT D. , PINNICK A. , SCHWARTZ D. (dir.) (2001), *Historical Perspectives: Jewish Perspectives from the Maccabees to Bar Kochba in Light of the Dead Sea Scrolls. Proceedings of the Fourth International Symposium of the Orion Center, 27-31 January 1999*, Leyde, Brill
- ILLINOIS GREEK CLUB (1923), *Aeneas Tacticus, Asclepiodotus, Onasander*, Harvard, Loeb Classical Library.
- MIMOUNI S., SÉRANDOUR A., SCOPELLO M. (dir.) (sous presse), *La mystique théorique et théurgique dans l'Antiquité gréco-romaine*, Turnhout, Brepols.
- POZNANSKI L. (1992), *Asclépiodote. Traité de tactique*, Paris, Belles-Lettres.
- QIMRON E. (2010), *The Dead Sea Scrolls. The Hebrew Writings, volume I*, Jérusalem, Yad Ben-Zvi Press.
- SCHULTZ B. (2009), *Conquering the World: The War Scroll (1QM) Reconsidered*, Leyde, Brill.
- SCRENOCK J. (2011), « Word Order in the War Scroll (1QM) and its Implication for Interpretation », *Dead Sea Discoveries*, 18/1, p. 29-44.
- VAN 'T DACK E. *et alii* (dir.) (1989), *The Judean-Syrian-Egyptian conflict of 103-101 BC: A Multilingual Dossier Concerning a "War of Scepters"*, Bruxelles, Koninklijke Academie.
- YADIN Y. (1962), *The Scroll of the War of the Sons of Light against the Sons of Darkness*, Oxford, University Press.